

## Présentation

L'année scolaire 2006-2007 a été marquée par une relance de l'éducation prioritaire (EP) qui s'est notamment traduite par une réorganisation de la carte de l'EP qui est entrée en vigueur à la rentrée 2006.

L'objectif de ce plan de relance est de renforcer les dispositifs d'aide pédagogique mis en place en distinguant plusieurs niveaux d'action. Pour l'ensemble de l'éducation prioritaire, le collège devient "l'unité de référence du réseau qu'il crée avec les écoles élémentaires et maternelles d'où proviennent ses élèves". Sur ce modèle, en lieu et place des réseaux existants dans l'éducation prioritaire, se structurent les 249 réseaux "ambition-réussite" et les autres réseaux dits "de réussite scolaire" (circulaire n° 006-058, parue au Bulletin officiel n° 14 de 2006) (voir 2.15).

À la rentrée 2006, en France métropolitaine et dans les DOM, il y a 249 collèges ambition réussite (AR). Les académies offrent des situations contrastées. Ainsi, la part des collèges AR oscille entre 12,7 % pour l'académie de Aix-Marseille et 8,5 % pour celle de Lille à 0,4 % pour celle de Grenoble ; dans les DOM, 23,2 % des collèges sont en ambition réussite contre 4,1 % en France métropolitaine.

De plus, onze collèges privés sous contrat sont en AR : trois collèges dans chacune des académies d'Aix-Marseille et de Versailles, deux dans l'académie de Rennes et un dans chacune des académies de Bordeaux, Clermont-Ferrand et Lille.

126 005 élèves sont scolarisés dans un collège public AR, soit un collégien sur vingt. Les académies présentent des situations contrastées. La part des collégiens scolarisés dans un collège AR va de 11,4 % dans l'académie d'Aix-Marseille, 7,9 % dans celle d'Amiens et 7,2 % dans celle de Lille à 0,3 % dans celle de Grenoble.

Dans les DOM, les pourcentages d'effectifs de collégiens concernés demeurent plus élevés qu'en France métropolitaine (20,1 points d'écart en moyenne).

En France métropolitaine et dans les DOM, il y a 1 715 écoles ambition réussite (AR). La part des écoles AR oscille entre 7,1 % pour l'académie de Aix-Marseille et 6,1 % pour celle de Lille à 0,3 % pour celle de Grenoble. Dans les DOM, 23,5 % des écoles sont ambition réussite contre 2,9 % en France métropolitaine.

Il y a, en moyenne, en France métropolitaine, 3,5 écoles maternelles par réseau ambition réussite. La distribution oscille de 0 en Corse à 5 dans les académies de Amiens, Dijon et Toulouse voir 5,6 pour celle de Nancy-Metz.

Le nombre moyen d'écoles de niveau élémentaire est également de 3,5 par réseau ambition réussite, en France métropolitaine. La distribution oscille de 2 dans l'académie de Limoges à 5 dans les académies de Corse et de Grenoble.

Dans les DOM, il y a 3,2 écoles maternelles en moyenne par réseau ambition réussite et 3,7 écoles de niveau élémentaire.

## Définitions

■ **Les 249 collèges ambition réussite (AR)** sont les unités de références des réseaux "ambition réussite".

■ **Pour l'ensemble de l'éducation prioritaire**, le collège devient l'unité de référence du réseau. Pour faciliter le travail en concertation dans les réseaux de l'éducation prioritaire, des "comités exécutifs" seront créés, avant le 1<sup>er</sup> mai 2006 pour les réseaux "ambition réussite" et d'ici la rentrée 2007 pour l'ensemble de l'éducation prioritaire (circulaire n° 2006-058, parue au Bulletin officiel n° 14 de 2006).

## → Pour en savoir plus

Sources : Fichier des AR et informations de la Base centrale des établissements (BCE).

[1] Nombre et proportion d'établissements dans un réseau ambition réussite à la rentrée 2006 (Public)

	Collèges AR				Écoles AR		Écoles maternelles AR		Écoles élémentaires AR	
	Nombre	%	Effectif	%	Nombre	%	Nombre	Nombre moyen par réseau	Nombre	Nombre moyen par réseau
Aix-Marseille	26	12,7	13 209	11,4	134	7,1	63	2,4	71	2,7
Amiens	12	6,9	6 495	7,9	117	5,3	60	5,0	57	4,8
Besançon	3	2,6	1 317	2,8	20	1,5	13	4,3	7	2,3
Bordeaux	3	1,2	1 259	1,1	25	0,9	13	4,3	12	4,0
Caen	3	2,0	1 162	2,1	22	1,8	10	3,3	12	4,0
Clermont-Ferrand	4	2,8	1 363	3,0	31	2,4	15	3,8	16	4,0
Corse	1	3,6	407	3,3	5	1,9	-	-	5	5,0
Créteil	21	6,1	12 490	6,8	144	5,7	71	3,4	73	3,5
Dijon	2	1,2	854	1,3	19	0,9	10	5,0	9	4,5
Grenoble	1	0,4	363	0,3	9	0,3	4	4,0	5	5,0
Lille	28	8,5	11 202	7,2	193	6,1	92	3,3	101	3,6
Limoges	1	1,3	426	1,6	4	0,6	2	2,0	2	2,0
Lyon	9	4,3	4 105	3,7	79	3,9	40	4,4	39	4,3
Montpellier	5	2,5	2 594	2,5	32	1,6	17	3,4	15	3,0
Nancy-Metz	5	2,1	2 327	2,3	37	1,4	28	5,6	24	4,8
Nantes	9	3,7	2 469	2,5	52	2,5	18	2,0	19	2,1
Nice	6	4,3	3 480	4,0	43	3,8	21	3,5	22	3,7
Orléans-Tours	8	3,4	3 129	3,0	54	2,4	26	3,3	28	3,5
Paris	4	3,6	1 651	2,9	33	5,0	16	4,0	17	4,3
Poitiers	5	3,1	1 786	2,8	39	2,4	19	3,8	20	4,0
Reims	4	3,0	1 345	2,5	21	1,4	9	2,3	12	3,0
Rennes	2	0,9	644	0,8	13	0,7	6	3,0	7	3,5
Rouen	11	6,6	3 963	4,9	72	4,0	41	3,7	31	2,8
Strasbourg	6	4,2	3 274	4,3	38	2,3	24	4,0	14	2,3
Toulouse	6	2,6	2 690	2,6	54	2,1	30	5,0	24	4,0
Versailles	21	5,1	10 908	4,6	147	4,5	77	3,7	70	3,3
<b>France métropolitaine</b>	<b>206</b>	<b>4,1</b>	<b>94 912</b>	<b>4,0</b>	<b>14 37</b>	<b>2,9</b>	<b>725</b>	<b>3,5</b>	<b>712</b>	<b>3,5</b>
Guadeloupe	4	9,3	2 036	7,1	25	7,9	10	2,5	15	3,8
Guyane	12	42,9	8 191	46,1	52	36,6	14	1,2	38	3,2
Martinique	8	19,0	4 665	19,3	43	20,0	-	-	43	5,4
La Réunion	19	26,4	16 201	27,6	158	30,9	55	2,9	103	5,4
<b>DOM</b>	<b>43</b>	<b>23,2</b>	<b>31 093</b>	<b>24,1</b>	<b>278</b>	<b>23,5</b>	<b>79</b>	<b>1,8</b>	<b>199</b>	<b>4,6</b>
France métro. + DOM	249	4,8	126 005	5,0	1 715	3,4	804	3,2	911	3,7